

Avis d'appel public à la concurrence

Auteur du marché :

La commune de SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE

Adresse postale : 9 place de l'Église 49370 SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE

Téléphone : 02 41 77 94 04

Mail : mairie@saint-clement-de-la-place.fr

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Mairie de SAINT-CLÉMENT DE LA PLACE

Madame UGUEN Céline, Directrice Générale des services

Tel. 02 41 77 94 04

Email : celine.uguen@saint-clement-de-la-place.fr

OU

CAUE de Maine et Loire

Karine HOUDEMONT– architectes chargées de mission

312 avenue René Gasnier 49100 Angers.

Tél : 02 41 22 99 99.

E-mail : k.houdemont@caue49.com

Type de consultation : Procédure adaptée sans remise de prestation.

Lieu de la consultation : Saint Clément de la Place (49).

Dossier de consultation téléchargeable en ligne sur la plateforme :

<https://www.marches-securises.fr>

Objet de la consultation :

- Type de marché : service
- Marché de maîtrise d'œuvre en procédure adaptée (les articles L2431-1 et suivants et R2432-1 et suivants du code de la commande publique) pour la restructuration et l'extension de l'espace enfance.
- Mise en compétition limitée à l'examen des compétences, références et moyens humains et matériels des candidats.

Enveloppe prévisionnelle des travaux :

Le coût estimatif des travaux est de **551 000 HT**.

Il n'est pas prévu au marché l'aménagement des abords.

Calendrier prévisionnel d'exécution :

- Livraison avril 2026, incluant 9 mois d'étude et 8 mois de chantier.

Nombre de candidats admis à remettre une offre :

Après examen des dossiers de candidatures, un minimum de 3 candidats est établi. Un quatrième sera sélectionné en cas de désistement d'un des trois premiers.

Caractéristiques principales de l'offre :

La commune de SAINT-CLÉMENT-DE-LA-PLACE dispose d'un équipement périscolaire réalisé en 2007 pour une surface utile d'environ 244 m², en préfabriqué.

Aujourd'hui, l'accueil de loisirs reçoit 55 enfants.

Pour répondre à l'augmentation très régulière des effectifs, que ce soit en périscolaire ou sur les périodes de vacances scolaires, les occupants (association les Francas) et la commune proposent une restructuration et une extension du centre de loisirs.

Les surfaces :

- surface bâtie existante : environ 244 m2 SU+C

- surface en extension : environ 160 m2 SU+C

Soit une surface totale bâtie d'environ : 404 m2 SU+C

- Surface espaces extérieurs : 960 m2 dont 60 m2 de protections extérieures (auvent, pergola...).

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaires du marché :

Chaque équipe faisant acte de candidature sera sous la forme d'un groupement conjoint.

Le mandataire sera obligatoirement un architecte.

L'équipe présentera au minimum les compétences relatives aux disciplines suivantes :

- architecte assurant la mission de mandataire,
- BET Structure,
- Compétence Économie de la construction,
- BET Thermique, fluide et électricité.

Le groupement pourra s'adjoindre toute compétence complémentaire jugée utile pour l'exécution de sa mission.

Mission de maîtrise d'œuvre :

La mission confiée à l'équipe retenue sera une mission de maîtrise d'œuvre comprenant les éléments de mission de base comme défini par la loi MOP ainsi qu'une mission de diagnostic complémentaire au vu des éléments techniques de l'existant qui seront communiqués aux équipes pré-sélectionnées.

Composition du dossier de candidature : se référer au règlement de la consultation.

Critère de pré-sélection - phase 1(dossier de candidature) :

Dossier apprécié en fonction des critères énoncés ci-dessous :

1- conformité du dossier de candidature aux indications de la présente annonce, clarté et lisibilité du dossier,

2- qualification et qualité des candidat.e.s ou de l'équipe candidate : appréciation des compétences (qualifications), de l'expérience, des moyens techniques et humains présentés.

3- Qualité des références fournies : appréciées au regard du document de présentation des 3 références significatives du candidat, évaluées selon la qualité architecturale, et technique des réalisations présentées, mais aussi au regard des éléments de programmation (au moins une référence en équipement périscolaire et ALSH et au moins une en restructuration et réhabilitation de bâtiment).

Critère d'attribution sur audition – phase 2: se référer au règlement de la consultation

Date limite de réception des candidatures : le 8 août 2024 à 12h00

Envoi des candidatures :

Dossier numérique à déposer via la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

Visite du site :

Il sera prévu une visite du site avec les candidats pré-sélectionner et admis à remettre une offre.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 8 juillet 2024